COMPTE-RENDU

Réunion de comité technique du projet de territoire Boutonne

Lundi 16 septembre 2019– 14h00 – St Jean d'Angély

Etaient présents :

Nom	Structure	Nom	structure
Erick BROUSSARD	AFB	Pascal DUBOIS	DREAL
Manuella BROUSSEY	AEAG	Marine DUGUE	EPTB Charente
Joelle LALLEMAND	APIEEE	Jean Claude PEIGNE	Fédération de pêche 79
Stéphane GIRAUDEAU	ASA Boutonne	Jean Louis DEMARCQ	Poitou-Charentes Nature
Valentin POMMIER	Chambre d'agriculture 17	Clara BAYOL	SMAEP4B
Jean Luc AUDE	Chambre d'agriculture 79	Frédéric EMARD	SYMBO
Kristell PICHODOU	Conseil départemental 17	Nathalie DESWARTVAEGHER	SYMBO
Philippe CHARLES	Coop de l'Eau 79	Mickaël COUTANTIN	SYMBO
Pascal BITEAU	CORAB	Harold RETHORET	SYMBO
Laurence VALEMBOIS	DDTM17	Pascal VOIX	SYMBO
Mylène JOSSINET	DRAAF	Fabien POUSSIN	SYRES

Excusés : Marie Claude GAUTHIER (Chambre d'agriculture 79), Marie ROUET (Fédération de pêche 17), Aurélie BELLICAUD, Florent STAUDT (SYMBO)

I. Présentation des actions de restauration de sources sur la Boutonne amont (fiche 23)

Présentation générale

Mickaël Coutantin présente l'action qui a consisté au préalable du programme d'actions à la réalisation d'un état des lieux des chevelus et des sources sur la partie deux sévriennes. L'un des objectifs entres autres était de soutenir le débit d'étiage en rechenalisant les flux d'eau (Il précise qu'il est difficile de quantifier le gain). 664 points de sources ont été identifiés et cartographiés. Il est indiqué que les affluents Belle, Béronne et Berlande (vallées encaissées, prairies…) représentent la majorité des sources, soit environ 2/3. Les aménagements proposés sont de 2 types : pose de clôtures et d'abreuvoirs en berge et restauration de ripisylve.
Certains usagers ne comprennent pas la motivation de restaurer ce petit chevelu considéré comme sans intérêt pour eux. Il est parfois compliqué d'inciter les éleveurs à partir dans ce programme non obligatoire. Les enjeux cours d'eau ne sont pas toujours compris par les usagers alors les enjeux sources sont loin d'être une priorité. De ce fait, certains fonds de vallée se ferment. Ce constat est également atteint de par l'abandon progressif de l'élevage.

Discussion

- L'AEAG demande s'il y avait un objectif sur les 664 sources à restaurer dans le cadre de l'inventaire.
  M. Coutantin explique qu'à l'origine, il avait inscrit un objectif du double des objectifs aujourd'hui réalisés. Cependant pour diverses raisons (entretien déjà réalisé par le propriétaire, arrêt de l'élevage, refus ….), les objectifs ont été revus à la baisse. L'AEAG, propose d'établir une statistique en fonction des sources programmées en travaux à l'origine (soit sur les 664 sources inventoriées, 133 nécessitant des travaux ont été ciblées).

- Poitou Charente Nature demande quel est l'inconvénient que le chenal soit obstrué car dans ce cas la source va contourner l'obstacle. Il est répondu que le problème vient surtout de l'enracinement des arbres tels les saules qui finissent par détourner les écoulements. Ces mini zones humides sont intéressantes d'un point de vue environnementale mais elles ne permettent pas de remplir l'objectif visé à savoir le soutien d'étiage. Les travaux consistent surtout en une restauration de la ripisylve.
- Il est évoqué que l'indicateur « suivi des débits en lien avec le DOE/assecs » n'est pas rempli mais il est difficile actuellement d'y répondre. Il pourrait être envisagé un indicateur « coule/coule pas ». Par contre, il est rappelé par l'AEAG que l'objectif initial de cet indicateur de suivi qui avait était inscrit dans la fiche action à l'origine, était de voir si la restauration des sources avait un impact sur les assecs. Si le remplissage de cet indicateur n'est pas réalisable, il faut réfléchir sur d'autres. De manière générale, l'AEAG et le CD17 expliquent qu'il faut prendre du recul sur les actions et construire des indicateurs de suivi globaux sur l'impact quantitatif de l'ensemble des actions (diminution des assecs, augmentation des débits…) à l'échelle des sous bassins et du bassin.
- La CA79 demande si le programme de restauration de sources était ambitieux et s'il aurait pu l'être plus avec plus de financements. Il est répondu que oui mais que la faiblesse du programme repose plutôt sur la problématique de gestion des lots de pâture (pose des problèmes de morcellement de pâture pour l'éleveur quand il y a plusieurs sources sur un même ilot).
- Il se pose également la question de savoir s'il faut travailler sur la restauration des sources sur le reste du territoire Boutonne (moyenne et aval). Il faudra juger si c'est une priorité de programmation de travail pour le SYMBO.
- La CORAB demande également s'il y a eu un indicateur d'assèchement des sols suite à ces travaux. Il est répondu que non. Il est précisé également que dans le cadre de ces travaux sur les sources, il n'y a pas eu de curage ou d'approfondissement mécanique du lit qui aurait pu drainer la parcelle ; les travaux consistent seulement en de l'entretien de végétation et la source se chenalise toute seule.
- L'animatrice du PT rappelle qu'il n'y a pas eu d'état zéro et que l'action se termine l'année prochaine. L'AEAG explique que l'intérêt de travailler sur les indicateurs pourrait être plutôt par rapport à la projection sur les années à venir de ce type de travaux sur d'autres secteurs de la Boutonne. Le Président ajoute également que les indicateurs sont pertinents à mettre en place seulement s'il s'agit de travaux sur un chenal fortement modifié.

II. Intervention de Jean-Luc Audé

Il retrace la séance de la dernière CLE du SAGE Boutonne et les événements sur la Sèvre Niortaise. Il souhaite connaitre la position de Nature environnement 17 et de l'APIEE. Il évoque l'opposition forte qu'il y a sur le sujet des bassines et estime que cela peut entraver la suite des échanges avec la profession agricole au sein même des instance de discussion sur le projet de territoire Boutonne. Il conclue sur le fait qu'il souhaite à son niveau poursuivre les discussions. Pascal Biteau trouve insupportable ces attaques et cette posture et quitte la réunion. F. Emard rappelle que la CLE est un parlement de l'eau où tout le monde s'exprime.

III. Bilan 2017/2018 du projet de territoire Boutonne : échanges sur le document de travail en cours d'élaboration

L'animatrice du PT explique la méthodologie suivie pour la réalisation de ce document (état d'avancement général, bilan technique et bilan financier). Il manque encore certaines données dont le bilan financier des CA pour l'année 2018.

Poitou- Charente Nature ne comprend pas pourquoi l'action 3 ne se réalise qu'en dehors du bassin car le PT a pour but de trouver des économies d'eau pour la Boutonne. Il est répondu que cette action recense les

animations faites auprès de BTS, écoles d'ingénieurs… sur le territoire (Melle) ou ailleurs et qu'il s'agit de sensibiliser des élèves à la problématique de la gestion de l'eau sur le territoire de la Boutonne. Ce n'est pas une action primordiale à l'atteinte d'économie d'eau.
L'APIEE demande si la stratégie validée en 2016 inscrite dans le projet de territoire est souple et peut s'adapter avec les nouveaux éléments qui arrivent (type étude Acclimatera où il y a une préconisation de restaurer les infrastructures hydrologiques avant la création de stockages). Ceci permettrait de pondérer le poids financier des réserves par rapport à des actions d'amélioration des fonctionnalités des milieux. JL Audé estime que davantage d'actions de ce type auraient dû prendre une part plus importante dans le projet de territoire afin d'avoir un rapport de force moins déséquilibré. Cependant, il est peut être compliqué de dimensionner d'autant ce type d'actions par manque de connaissances, manque d'ambition…etc. Il faut aussi prendre en considération que le dimensionnement des actions dépend de la capacité du maître d'ouvrage à les prendre en charge (moyens suffisants ?) mais aussi de l'accord des propriétaires sur les actions rivières.
L'APIEE réaffirme le souhait que soit prise sur le budget bassines une enveloppe financière pour l'accompagnement des agriculteurs à changer de pratiques. Les financeurs répondent qu'il n'y a pas de transfert d'enveloppe possible entre 2 actions ; les financements se font en fonction de ce qui est présenté, action par action.
Le directeur du SYMBO pose la question de savoir si le budget hydromorphologie est objectivement suffisant pour atteindre les objectifs DCE.

Discussion sur le document bilan

Le CD17 indique qu'il attendait du document que soit fait le bilan de ce qui marche ou qui ne marche pas, et de faire des propositions en conclusion.
L'AEAG souhaite avoir un bilan technique sur le projet de territoire avec le remplissage des indicateurs techniques et financiers et en deuxième partie une évaluation du programme à mi parcours afin de voir quelles pistes on peut commencer à prendre à cours terme et moyen terme (abandon de certaines actions ou en faire de nouvelles) avec des choses à faire dés 2020 et d'autres dans le futur PT.
Le SYRES souhaiterait profiter du bilan du PT pour comprendre pourquoi une action n'a pas fonctionné (manque d'implication de l'acteur, manque de communication, problème technique ou financier..), ceci afin d'adapter les orientations prises sur les autres PT.
Nature Environnement 17 propose que tout le monde dise ce qu'il pense de chaque action et de revenir présenter cette synthèse au cours d'une prochaine réunion ; Il indique qu'il enverra un document pour évaluer ce bilan.

La DDTM17 demande en premier, une analyse sur ces 2 ans de recul d'action et en second, de rapporter ce bilan à la stratégie de base (est ce que l'action répond à la demande et si non comment on l'améliore ou est ce qu'on l'abandonne au profit d'une autre). Elle estime que ce travail doit faire ressortir cette analyse action par action en fonction de ce qui s'est fait et du ressenti (tel quel est le profil des agriculteurs, est ce que c'est représentatif des irrigants...).
Il est pris pour exemple l'expérimentation semis sous couverts où le résultat obtenu n'a pas permis d'obtenir un résultat sur l'aspect quantitatif de l'eau. L'AEAG estime que c'est le rôle de l'évaluation du programme que de faire ressortir si par exemple dans le cadre de l'action des semis sous couverts, il faut reprendre les essais sur 2/3 ans ou conclure sur une autre piste et répondre ainsi aux attentes globales du projet de territoire.

L'animatrice rappelle que l'état d'avancement des actions est calculé par rapport aux objectifs inscrits et non par rapport aux objectifs de volumes d'eau à économiser car il n'y en avait pas. Il n'y a donc pas les mêmes critères d'analyse entre le bilan présenté et les attentes des acteurs.
Il faut peut être ajuster le travail à engager sur l'évaluation à mi-parcours sachant que le projet de territoire se termine dans un an et qu'il y aura un travail d'évaluation à faire également. L'AEAG précise que ce bilan à mi-parcours n'a pas vocation à réviser le projet de territoire en cours.

Sont évoqué des pistes comme mettre en place des groupes de travail pour discuter des actions, rajouter une fiche action de veille scientifique.
La CA79 exprime son accord pour travailler à une évaluation chiffrée ou qualitative des actions mais il faut veiller à ne pas rajouter des demandes régulièrement.
Pour les nouveaux PTGE, il faut prendre en compte le nouveau cadrage ministériel (rapport Bitsch de mai 2019). La DDTM17 indique que le PT Boutonne est relativement conforme mais il y aura des réajustements à faire pour pouvoir travailler sur le prochain PT. Les services de l'Etat seront vigilants à la prise en compte de ces nouveaux éléments.

L'animatrice du PT explique qu'elle n'est pas en mesure d'évaluer des actions propres au SYMBO et rappelle le court délai restant avant la fin du projet de territoire ; Elle propose néanmoins de travailler avec d'autres partenaires sur la réévaluation des indicateurs de suivi. Se pose la question de savoir comment répondre à l'évaluation. Nature Environnement 17 estime qu'il faut prendre le temps de faire le travail et ne pas se dépêcher.

Les remarques sont à faire parvenir par mail d'ici 1 mois, celles de l'AEAG, DDTM17 et de la CA sont déjà parvenues. Une réunion avec les acteurs qui souhaitent travailler sur le bilan sera mise en place.